

<http://ugtg.org/spip.php?article2180>



# Communiqué de soutien à Charly LENDO du SPEG

- Actualité -



Date de mise en ligne mardi 20 janvier 2015

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Alors qu'aucune réponse sérieuse n'a été apportée aux questions posées lors de la mobilisation de 2009, l'État, à travers sa justice, poursuit son offensive répressive contre les représentants syndicaux.

L'appel à comparaître de Charly LENDO devant le tribunal de Grande Instance de Pointe-à-Pitre le mardi 20 janvier 2015, n'est rien d'autre que la manifestation de la volonté de l'État de faire taire tous ceux qui osent se dresser contre les injustices en Guadeloupe.

Le SPEG rappelle qu'il a soutenu et participé activement à la mobilisation générale de 2009. Tout comme Charly LENDO et son syndicat dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, le SPEG a dénoncé les "pwofitations" dont les élèves, les parents et les personnels étaient victimes dans le secteur de l'Éducation.

En conséquence, le SPEG :

- condamne tout acharnement contre les représentants et les militants syndicaux
- dénonce toutes ces tentatives de criminalisation de l'action syndicale
- réaffirme son total soutien au camarade Charly LENDO
- demande à tous ses adhérents d'apporter leur soutien à Charly LENDO le mardi 20 janvier 2015, à 14 heures, devant le tribunal de Pointe-A-Pitre

Pointe-à-Pitre, le 19 janvier 2015

P/Le Conseil Syndical du SPEG  
Le Secrétaire Général